

Commune de
LAURENAN
(Côtes-d'Armor)

PLAN LOCAL D'URBANISME

**ANNEXES
SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE**

date :
 phase :
 PHASE D'ÉTUDES

échelle :
 1/50000
 pièce n° :
 6.1

Mairie de Laurenan, 3, rue de l'Argoat, 22230 Laurenan
téléphone : 02 96 25 67 00 / mairie.laurenan@wanadoo.fr
équipe Alice Brauns paysagiste dplg / 3 Rue Saint-Paul, 50400 Granville
Urbanterre - Éric DECET / 15 rue de la Houle, 50400 GRANVILLE

Servitudes figurées au plan :

-  **PT1** Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
-  **PT2** Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les émissions des centres d'émission et de réception radioélectriques par l'état
-  **I4** Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
-  **RECU** Limite de recul - RN : 100 m / RD : 15 m

Zones de protections au titre de l'archéologie

-  **VOIE DE VANNES/CORSEUL**
-  **Les Landes Poulain**
-  **La Vigne**

Servitudes non figurées au plan :

- A6** Servitudes d'écoulement des eaux ruisselées
- J51** Servitudes relatives à la protection des installations sportives
- PT3** Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- PT4** Servitudes d'éloignement relatives aux lignes de télécommunications empruntant le domaine public institutionnel
- T7** Servitudes aéronautiques établies à l'extérieur des zones de dégivrage des aérodromes

AUTRES ÉLÉMENTS

-  Limites des parcelles
-  Bâti ou construction en dur
-  Bâti ou construction légère



0 200 400 600 800 1000 m

Sources : Origine Cadastre © Droits de l'État réservés
Réalisation : ABEIL - 2015

